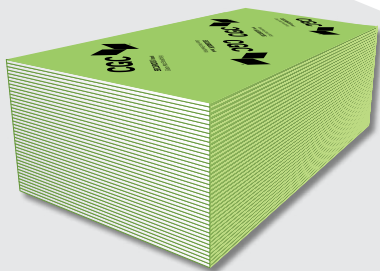




**REVÊTEMENT EN MAT  
DE FIBRE DE VERRE DE  
MARQUE CGC SECUROCK<sup>MD</sup>**

**GUIDE D'INSTALLATION**



# REVÊTEMENT EN MAT DE FIBRE DE VERRE DE MARQUE CGC SECUROCK<sup>MD</sup>

## GÉNÉRALITÉS

- 1.1 Le revêtement en mat de fibre de verre de marque CGC Securock<sup>MD</sup> est conforme ou supérieur à toutes les exigences de la norme C1177 de l'ASTM, intitulée *Standard Specification for Glass-Mat Substrate for Use as Sheathing*. Les panneaux sont offerts à 12,7 mm (1/2 po) et 15,9 mm (5/8 po) d'épaisseur, 1 220 mm (48 po) de largeur et 2 440 mm, 2 754 mm et 3 050 mm (8 pi, 9 pi et 10 pi) de longueur avec bords droits. D'autres dimensions sont offertes sur commande spéciale.
- 1.2 Ce produit peut être utilisé sous les parements extérieurs au lieu des produits de revêtement en gypse ordinaires habituellement utilisés, comme le parement de brique, les planches à clin, les bardeaux de bois ou de fente, le contreplaqué, le vinyle, le métal et le stuc classique. Il peut également servir de substrat pour les systèmes d'isolation et de finition pour l'extérieur (EFIS) fixés mécaniquement ou collés.
- 1.3 Les détails et les exigences s'appliquant à l'ossature et aux restrictions d'applications dépendent du parement, de la structure ou du système à indice de résistance au feu, et ils sont soumis à l'approbation de l'architecte, de l'ingénieur ou du designer professionnel du projet.
- 1.4 Le produit doit être posé conformément aux exigences du document GA-253, intitulé *Application of Gypsum Sheathing*, à la norme C1280 de l'ASTM, intitulée *Standard Specification for Application of Gypsum Sheathing*, et aux exigences précisées dans la documentation de CGC.
- 1.5 L'utilisation de ce produit comme fond de clouage n'est pas approuvée.
- 1.6 Les détails de construction d'un assemblage particulier visant à obtenir un indice de résistance au feu donné doivent être conformes aux exigences des essais menés sur la résistance au feu. Se reporter au design cUL/UL en question pour de plus amples renseignements.
- 1.7 Lorsque l'insonorisation est requise, les détails de construction doivent être conformes à un rapport des essais acoustiques attestant que l'assemblage respecte les valeurs acoustiques requises.
- 1.8 Lorsqu'une résistance au gauchissement par cisaillement ou à la charge due au vent transversal est requise, les capacités nominales de l'assemblage doivent être tirées de la documentation publiée par CGC, les évaluations techniques et les rapports d'essais s'appliquant à un assemblage particulier conformément aux exigences du code local du bâtiment, le cas échéant.
- 1.9 Au moment de manipuler ou d'installer des panneaux de revêtement en mat de fibre de verre CGC Securock, toujours porter l'équipement de protection individuel correspondant à la situation, par exemple des gants, des lunettes de sécurité, des protecteurs d'oreilles et un masque protecteur contre la poussière homologué NIOSH.

## LIVRAISON ET ENTREPOSAGE SUR LE CHANTIER

- 2.1 Tous les matériaux doivent être livrés dans leur emballage d'origine fermé et être entreposés dans un local clos assurant la protection contre les dommages et l'exposition aux intempéries.  
**AVERTISSEMENT** : Entreposer les panneaux de revêtement en mat de fibre de verre CGC Securock à plat, à moins de directives contraires du directeur des travaux demandant un empilage vertical afin d'éviter une surcharge concentrée de la structure du plancher ou un risque de trébuchement. Les panneaux sont lourds et peuvent tomber, risquant ainsi de causer des blessures graves ou mortelles. Ne pas les déplacer sans autorisation.
- 2.2 Éviter d'exposer la face, l'endos et le bord des panneaux à un écoulement d'eau.

## OSSATURE

- 3.1 Le revêtement en mat de fibre de verre de marque CGC Securock<sup>MD</sup> doit être installé sur une ossature de bois ou d'acier. L'ossature doit être dimensionnée et conçue de manière à respecter les exigences de l'usage prévu.
- 3.2 L'espacement maximal des éléments d'ossature est de 610 mm (24 po) c. à c.
- 3.3 Les éléments d'ossature doivent être droits et plans, fixés solidement conformément aux pratiques d'ingénierie reconnues et selon les exigences du design prévu.
- 3.4 Les surfaces auxquelles les bords aboutés ou les extrémités du revêtement sont fixés ne doivent pas être inférieures à 32 mm (1 1/4 po) dans le cas d'une ossature d'acier et à 38 mm (1 1/2 po) dans le cas d'une ossature de bois.
- 3.5 Les surfaces porteuses ne doivent pas être inférieures à 19 mm (3/4 po) pour les angles intérieurs.
- 3.6 Les éléments d'ossature doivent être fixés de manière à ce que la surface soit plane et égale, à moins d'indication contraire, une fois le revêtement posé. La surface de fixation ne doit pas présenter un décalage de plus de 3 mm (1/8 po) par rapport au plan de la face des éléments d'ossature contigus.

## COUPE ET POSE DU REVÊTEMENT

- 4.1 Le revêtement en mat de fibre de verre CGC Securock peut être posé avec le bord long des panneaux parallèle ou perpendiculaire aux éléments d'ossature, sauf si des exigences précises imposent des restrictions. L'orientation des panneaux de revêtement est assujettie au code local du bâtiment ou aux exigences d'une construction résistante au cisaillement ou à l'indice de résistance au feu. Se reporter au code local du bâtiment et au dossier d'exécution du projet en question afin d'assurer que chaque assemblage respecte ces exigences avant la construction.
- 4.2 Le revêtement en mat de fibre de verre CGC Securock doit être coupé aux dimensions voulues en marquant la surface du mat à l'aide d'un couteau utilitaire du côté face, ou en le sciant. Pour séparer les pièces, les casser en les pliant à l'écart de la ligne marquée de manière à rompre le noyau, puis marquer l'endos du mat à l'aide du couteau utilitaire. Si on utilise une scie mécanique, il est conseillé d'utiliser une scie sans fil à basse vitesse afin de dégager moins de particules en suspension dans l'air.
- 4.3 Les bords et les extrémités coupés du panneau de revêtement doivent être finis afin d'obtenir des joints bien ajustés au moment de la pose.
- 4.4 Les ouvertures pratiquées pour les tuyaux, les appareils d'éclairage, de même que d'autres ouvertures de petites dimensions doivent être marquées et cassées ou sciées du côté face avant de retirer la découpe.
- 4.5 Installer les panneaux en plaçant le logo à l'extérieur. Les panneaux portent sur leur bord la mention « this side out » (côté extérieur) qui doit être apparente du côté extérieur de l'assemblage lorsqu'ils sont installés correctement.
- 4.6 Les extrémités et les bords verticaux doivent être aboutés sur le centre des éléments d'ossature et on doit décaler d'au moins une baie les rangées contiguës de panneaux de revêtement.
- 4.7 Centrer les joints des panneaux sur les éléments d'ossature. Bien ajuster les extrémités et les bords, mais ne pas forcer. Bien maintenir les panneaux contre les éléments d'ossature et les fixer au moyen des fixations prescrites. Les fixations doivent être enfoncées à ras de la surface du panneau dans l'ossature, sans trop les enfoncer pour ne pas briser le mat de fibre de verre. Fixer le panneau à l'ossature à partir du centre du panneau vers les bords et les extrémités.
- 4.8 Le profil des vis doit être conçu pour utilisation avec l'ossature en question, à moins qu'une spécification plus rigoureuse s'applique. Les exigences minimales s'appliquant aux fixations de revêtement sont les suivantes :
  - a. **Clous** : clous à toiture galvanisés à chaud de calibre 11, tête de 11 mm (7/16 po) de diamètre, 38 mm (1 1/2 po) pour les revêtements de 12,7 mm (1/2 po) et 44 mm (1 3/4 po) pour les revêtements de 15,9 mm (5/8 po).
  - b. **Vis** : 32 mm (1 1/4 po) et 41 mm (1 5/8 po), fixations anticorrosion à tête évasée n° 6.
  - c. **Résistance à la corrosion** : Si des membranes étanches en feuilles ou des membranes auto-adhérentes sont placées sur le revêtement, la résistance à la corrosion doit être égale ou supérieure à un enduit galvanisé à chaud composé de 460 g de zinc par m<sup>2</sup> (1,5 once de zinc par pied carré) de surface. Si des pare-vapeur étanches à l'air à application fluide ou liquide sont utilisés ou si une membrane étanche qui n'est pas en feuille est placée sur le revêtement, les vis doivent avoir une résistance à la corrosion supérieure à 800 heures conformément à la norme B117 de l'ASTM. Des fixations en acier inoxydable peuvent être utilisées dans les régions côtières ou en milieux agressifs.
  - d. **Distance du bord** : La distance minimale entre une fixation et le bord ou l'extrémité du panneau est de 10 mm (3/8 po).
  - e. **Espacement** : L'espacement maximal des fixations est de 203 mm (8 po) c. à c.

## COUPE ET POSE DU REVÊTEMENT (SUITE)

- 4.9 L'emploi d'adhésif à panneau en plus renforcera l'adhérence et comblera les irrégularités mineures entre le panneau et l'ossature, ce qui contribuera à améliorer la performance et l'apparence de l'ensemble. Cependant, l'utilisation d'un adhésif ne permet pas de réduire le nombre des fixations requises par le devis. Pour obtenir une adhérence optimale, appliquer l'adhésif conformément aux directives du fabricant. L'ossature doit être exempte d'huile et de saleté et le revêtement doit être propre et sec.
- 4.10 Bien ajuster le revêtement autour des ouvertures des fenêtres et des portes. Les joints du revêtement doivent être décalés d'au moins 102 mm (4 po) du bord de toute ouverture.
- 4.11 Le revêtement doit être recouvert d'un solin à toutes les ouvertures (bavette, solin de seuil, etc.) et aux intersections des murs et du plafond (solin à gradins, solin en palier, etc.) de manière à ce que l'eau ne puisse être en contact avec le revêtement.
- 4.12 Le revêtement doit être espacé d'au moins 203 mm (8 po) du niveau du terrain final, dans le cas d'un parement résistant à l'eau et aux intempéries, et d'au moins 305 mm (12 po) du sol, lorsqu'il est utilisé dans des vides sanitaires adéquatement drainés et ventilés.

## CONSTRUCTION DES SOFFITES

- 5.1 Le toit doit être sec avant l'installation du revêtement dans les applications horizontales.
- 5.2 L'espacement maximal des fixations des soffites est de 203 mm (8 po) c. à c.
- 5.3 Les panneaux sont sujets à la dilatation et à la contraction en raison des variations de la température et de l'humidité. Un joint de dégagement de 6,4 mm (1/4 po) (dégagement de périmètre) est requis entre les panneaux de revêtement en mat de fibre de verre de marque CGC Securock<sup>MD</sup> posés dans les soffites et les murs, les bordures de toit, les poutres ou les colonnes contigus. Les ailes des surfaces en « L », en « U » et en « T » doivent être isolées par des joints de dilatation. Se reporter à la section Joints de dilatation de la présente publication pour connaître les autres exigences.
- 5.4 Une ventilation suffisante conformément aux exigences du code local du bâtiment doit être assurée dans l'espace immédiatement au-dessus des panneaux.
- 5.5 Les applications doivent être conçues de manière à résister au soulèvement dû au vent.
- 5.6 Les panneaux de bordure doivent dépasser d'au moins 6,4 mm (1/4 po) sous les panneaux de plafond ou les moulures de garniture contiguës, selon la valeur la plus basse, de façon à avoir un bord d'écoulement.

### Option 1

Poser un système de parement extérieur appliqué directement de type synthétique, conformément aux directives du fabricant.

### Option 2

Noyer le ruban à joints de marque CGC Sheetrock<sup>MD</sup> dans le composé à joints à prise chimique de marque CGC Durabond<sup>MD</sup> sur tous les joints. Une fois la couche de remplissage durcie, appliquer la couche de finition de composé à joints à prise chimique CGC Durabond sur les joints.

Une fois la couche sèche, uniformiser en une couche mince le composé à joints à prise chimique CGC Durabond sur toute la surface des panneaux. Une couche assez épaisse de composé à joints à prise chimique devrait être appliquée pour assurer une hydratation suffisante avant la prise.

Une fois le composé à joints sec, appliquer une couche d'un apprêt mat au latex de bonne qualité pour l'extérieur, puis deux couches d'un bon système équilibré de finition à la peinture-émail ou au latex pour l'intérieur.

## JOINTS DE DILATATION

- 6.1 La responsabilité de déterminer l'emplacement des joints de dilatation revient au designer professionnel du projet.
- 6.2 La distance maximale entre les joints de dilatation ne doit pas dépasser 30 pi et ils doivent être posés sur chaque joint de construction du bâtiment.
- 6.3 Disposer les autres joints de dilatation en fonction des exigences du système de parement ou conformément à la norme C1280 de l'ASTM, intitulée *Standard Specification for Application of Gypsum Sheathing*, selon ce qui est plus rigoureux.

## NETTOYAGE

## EXPOSITION SUBSÉQUENTE À L'INSTALLATION

- 7.1 Les matériaux excédentaires doivent être retirés du chantier.
- 7.2 Les déchets récupérés doivent être mis au rebut de manière sécuritaire conformément aux exigences des règlements fédéraux, provinciaux, locaux et du chantier pertinents.

- 8.1 Le revêtement en mat de fibre de verre de marque CGC Securock<sup>MD</sup> doit être recouvert d'un parement extérieur ou d'une autre membrane étanche; il n'est pas conçu pour résister à une exposition prolongée aux intempéries. Le revêtement ne doit pas être exposé aux éléments durant plus de 12 mois après son installation. Immédiatement après la pose des panneaux, finir les joints et recouvrir entièrement les panneaux d'une membrane étanche si la période d'exposition peut être supérieure à 12 mois.
- 8.2 Appliquer des pare-vapeur et des solins conformément aux exigences applicables du code local du bâtiment et aux recommandations du fabricant du parement extérieur, selon ce qui est plus rigoureux.
- 8.3 Pour obtenir une protection optimale, le designer professionnel peut recommander de traiter les bords coupés à l'aide d'un produit d'étanchéité à base de silicone à faible module; traiter les joints en noyant un ruban de marque CGC Durock<sup>MC</sup> de 50 mm (2 po) de largeur dans le produit d'étanchéité à base de silicone à faible module et niveler les joints à l'aide d'une truelle ou d'une spatule. Laisser durcir le produit d'étanchéité conformément aux directives du fabricant avant d'installer la membrane étanche ou le système de parement.

**REMARQUE :** Ce traitement peut être appliqué uniquement sous les membranes étanches et les systèmes de parement fixés mécaniquement.

### RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Consulter le site [cgcinc.com](http://cgcinc.com) pour les renseignements à jour sur le produit.

### AVERTISSEMENT

La poussière contient de la silice cristalline. L'inhalation prolongée et répétée de poussière de silice cristalline peut provoquer des maladies respiratoires chroniques et le cancer. Pour couper les panneaux à l'aide d'un outil électrique, utiliser une scie à l'eau ou munie d'un aspirateur afin de réduire le dégagement de poussière. La poussière peut irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires. Un contact avec le produit peut causer de graves brûlures chimiques. Se protéger les yeux et la peau, et porter un masque respiratoire. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau pendant 30 minutes. En cas d'ingestion, appeler un médecin. Renseignements sur la sécurité des produits : 1.800.387.2690 ou [cgcinc.com](http://cgcinc.com).

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

### MARQUES DE COMMERCE

Les marques de commerce CGC, SHEETROCK, DURABOND, DUROCK, SECUROCK, C'EST VOTRE MONDE. BÂTISSEZ-LE., le logo CGC, les éléments de design et les couleurs ainsi que les marques connexes sont la propriété de la société USG Corporation ou de ses sociétés affiliées.

### REMARQUE

Les produits décrits dans le présent document peuvent ne pas être offerts dans toutes les régions. Renseignez-vous auprès de votre représentant ou bureau local des ventes de CGC Inc.

### AVIS

Nous ne sommes pas responsables des dommages accidentels ou indirects résultant des circonstances, ni des frais issus, directement ou indirectement, de la mauvaise utilisation ou de la pose des marchandises non conforme aux instructions et aux devis courants imprimés du fournisseur. Notre responsabilité se limite strictement au remplacement des marchandises défectueuses. Toute réclamation à ce sujet sera réputée caduque à moins d'être faite par écrit dans les trente (30) jours suivant la date au cours de laquelle elle aurait raisonnablement dû être découverte.

### LA SÉCURITÉ D'ABORD!

Appliquer les pratiques courantes d'hygiène industrielle et de sécurité lors de l'installation. Porter l'équipement de protection individuel approprié. Lire la fiche signalétique et la documentation avant l'établissement du devis et l'installation.

FWB2451/rév. 8-15  
© 2015 CGC Inc.  
Tous droits réservés.  
Imprimé au Canada.

800.387.2690  
[cgcinc.com](http://cgcinc.com)

Fabriqué par :  
CGC Inc.  
350 Burnhamthorpe Rd. W, 5th Floor  
Mississauga, ON L5B 3J1